RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

AGIR pour L'EMPLOI desJEUNES









Porte de Prômardèche



- ROMANS (SIÈGE)
- SAINT-VALLIER
- > PERMANENCES FXTÉRIFIIRES

POPULATION TOTALE 176 216

BUREAU 2017

PRÉSIDENT	Commune Siège	M. CATY Pierre
PRÉSIDENTE- DÉLÉGUÉE	Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo	M [™] BROSSE Nathalie
VICE-PRÉSIDENT	Communauté de Communes Royans-Vercors Communauté	M. FILLET Pierre-Louis
VICE-PRÉSIDENT	Communauté d'Agglomération Arche-Agglo	M. DEBRIE Serge
VICE-PRÉSIDENT	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche	M. ROBERT Gérard
VICE-PRÉSIDENT	Commune de Saint-Vallier	M. DESCORMES Michel
TRÉSORIÈRE	Commune de Bourg de Péage	M ^{me} PLACE Anna
SECRÉTAIRE	Commune de Tain l'Hermitage	M. VERDIER Mickael

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis bientôt 35 ans, notre Mission Locale accompagne au quotidien les jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Cette année encore, plus de 2 600 jeunes ont ainsi été accompagnés par nos équipes et plus d'un million par les 450 Missions Locales de France qui constituent le premier réseau national d'insertion des jeunes. Nous avons développé au fil des années, un mode d'intervention global à leur service en nous appuyant sur un ensemble de leviers favorisant leur accès à l'autonomie: que ce soit sur l'emploi, la formation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès à la culture ou aux loisirs...

Avec un taux de chômage à la fin 2017 concernant 15 % de jeunes actifs de moins de 25 ans recherchant un emploi sur notre territoire soit 2 414 jeunes, notre Mission Locale est restée fortement mobilisée pour arriver à construire des solutions adaptées aux besoins de notre public. Nous avons déployé le nouveau dispositif d'accompagnement renforcé mis en place par l'État, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie, pour 393 jeunes. Nous avons renforcé nos moyens sur la Garantie Jeunes qui a bénéficié à 160 jeunes cette année, déjà plus de 400 depuis sa mise en œuvre en septembre 2015 et près de 700 jeunes accompagnés par nos équipes ont pu accéder à un emploi cette année.

En parallèle de cette activité opérationnelle, notre structure a maintenu son investissement au service du territoire en multipliant ses actions à destination de son public, de ses partenaires ou de nos entreprises comme vous le découvrirez avec nos principaux temps forts de l'année 2017.

Si ces quelques éléments d'activité peuvent témoigner de notre engagement permanent au service des jeunes et des entreprises qui nous font confiance, nous avons dû composer à nouveau avec une diminution de nos moyens, notamment avec le désengagement du Conseil Départemental.

Dans ce contexte difficile, notre priorité, partagée par les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des salariés de notre Mission Locale a bien été de pouvoir garantir la pérennité économique de notre structure comme l'atteste notre résultat financier, mais surtout, de pouvoir maintenir notre maillage géographique et la proximité de nos services et de garantir la qualité et l'efficacité de nos actions, malgré la diminution de nos moyens d'intervention.

Cette année encore, grâce à l'implication constante de nos équipes, de nos Élus et aux collectivités qui nous soutiennent nous avons pu réussir ce triple objectif, et je tenais fortement à pouvoir les en remercier.

Pierre Caty, Président

LA MISSION LOCALE DROME DES COLLINES ROYANS VERCORS

UNE VÉRITABLE IMPLICATION **AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES**

Au service d'un territoire composé de 110 communes, de 2 communautés de communes et de 2 communautés d'agglomération pour l'année 2017, notre Mission Locale est présente sur 13 lieux de permanences décentralisés dont 3 espaces ressources situés sur Romans et Saint-Vallier.

Nous privilégions une organisation physique garantissant un réel service de proximité et une meilleure accessibilité, notamment pour les publics éloignés de nos centres urbains ; cette proximité nous permettant une meilleure collaboration avec nos partenaires locaux au service des jeunes et des entreprises des territoires concernés.

3 espaces d'accueil permanents à:

· Romans (siège social et espace Garantie Jeunes) et à Saint-Vallier avec une amplitude d'ouverture au public de 35 H par

10 lieux de permanences sont mis en œuvre sur le territoire :

- > Rattachés au site de Romans : Bourg-de-Péage, Saint-Donat (2), Saint-Jean-en-Royans, La Chapelle-en-Vercors;
- > Rattachés au site de Saint-Vallier : Tain l'Hermitage, Saint-Rambert-d'Albon, Hauterives, Saint-Sorlin-en-Valloire, La Roche de Glun.



Notre équipe Garantie Jeunes composée de 4 conseillers et d'une assistante administrative est chargée de la mise en œuvre d'un accompagnement intensif d'un an maximum pour les jeunes intégrant ce dispositif. Depuis le mois de septembre 2015, lls ont ainsi accompagné 400 jeunes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

À fin 2017, une équipe de 27 collaborateurs était au service des jeunes et des entreprises de notre territoire, comprenant un agent de la Communauté de Communes du Royans-Vercors affecté un jour par semaine à l'accompagnement du public.

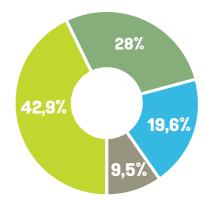
- Management : un poste de Directeur
- Pôle Appui: 3 collaborateurs en appui administratif et financier
- Pôle Accompagnement et Pôle Formation : une équipe de 11 Conseillers Emploi - Formation, de 3 Chargés d'Accueil
- Pôle Garantie Jeunes : une équipe de 4 conseillers Emploi et 1 assistante administrative
- Pôle Entreprise : une équipe de 4 collaborateurs chargés plus spécifiquement de la relation entreprise

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 2017 : 1 315 147€ (HORS GARANTIE JEUNES)

Soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2016 et de plus de 8 % par rapport à l'année 2015 (rappel : 1433 106 euros)

PRINCIPAUX FINANCEURS:

- ÉTAT : **564 157 euros**
- RÉGION: **368 038 euros**
- COMM. DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATIONS : 257 926 euros
- PÔLE EMPLOI : **125 026 euros**











TEMPS FORTS 2017

JANVIER



5/01. RECRUTEMENT EN RESTAURATION RAPIDE

• Organisation d'une session de recrutement en partenariat avec le groupe de restauration rapide McDonald's, Directh Idée et Opus Formation. De nombreux postes d'agent polyvalent en restauration étaient à pourvoir.

Une quarantaine de personnes étaient présentes lors de cette session. À l'issue de celle-ci, des tests MRS (méthode de recrutement par simulation) étaient proposés. Prés de 20 personnes ont pu intégrer cette enseigne. D'autres sessions de recrutement ont eu lieu sur avril et juillet 2017.

19/01. L'ARMÉE DE TERRE À LA MISSION LOCALE



• A l'occasion du partenariat et des actions initiées en 2012 avec les différentes institutions de la Défense et de Sécurité Publique, l'Armée de Terre AU CONTACT s'installe dans les locaux de la Mission Locale, Espace Ressource de Saint-Vallier, 1 fois par mois dans le cadre d'une nouvelle permanence.e.



MARS

7/03. RECRUTEMENT ENTREPRISE BERNARD ROYAL DAUPHINÉ



• En partenariat avec Pôle Emploi, mise en place d'une session d'information sur l'espace de Romans pour informer et présenter les besoins en recrutement de l'entreprise B.R.D. (transformation de volailles). Présentation des postes, des conditions de travail et recrutement par MRS (méthode de recrutement par simulation) À l'issue, plusieurs jeunes ont rejoint l'entreprise dans le cadre de

9/03. DISPOSITIF GARANTIF JEUNES, 1ER BILAN









Depuis 2015, notre Mission Locale met en œuvre ce dispositif, 18 mois plus tard un premier bilan était présenté lors d'une conférence de presse en présence de nombreux élus et de professionnels de la structure. A cette occasion, il a été rappelé tout l'intérêt de ce dispositif pour les jeunes de notre territoire. A fin 2017, 400 jeunes ont intégré ce dispositif.

21 et 30/03. PRÉVENTION SANTÉ

• Plusieurs fois par an la Mission locale, en partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, propose aux jeunes du territoire de rencontrer des professionnels de santé afin d'échanger et de recueillir des conseils et de l'information concernant la question des addictions.



29/03. 9^{ME} FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

• Depuis plusieurs années la Mission Locale est partenaire de ce forum organisé à Tain L'Hermitage par la Communauté d'Agglomération Arche Agglo et le Pôle Emploi de Tournon. Près de 1200 personnes en recherche d'emploi saisonnier ont pu rencontrer des entreprises et postuler sur de nombreuses offres d'emploi.







AVRIL

19/04. FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE

• Organisé à Saint-Rambert d'Albon par la Communauté de Communes Porte de DrômArdéche en partenariat avec le Mission Locale et le Pôle Emploi de Tournon. Des centaines de visiteurs ont pu rencontrer et échanger avec des employeurs et postuler en direct. Plus de 50 entreprises présentes et plus de 1 000 offres d'emploi disponibles.





MAI

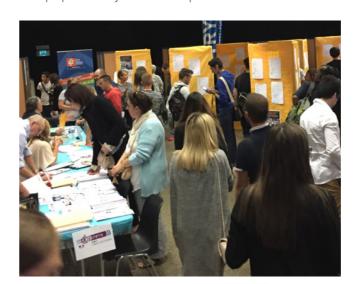
11/04. RECRUTEMENT RHODACOOP

• Depuis plusieurs années l'Enterprise Rhodacoop (3 sites sur le territoire) et la Mission Locale, espace de Saint-Vallier, organisent une session de pré recrutement avec présentation des postes et des besoins en main d'œuvre. Des emplois à la clé pour la saison de mai à octobre. Près de 30 personnes étaient présentes et ont pu acter leur candidature.

JUIN

07/06. 6^E FORUM DE L'ALTERNANCE EN DRÔME NORD À ROMANS

• Organisé en partenariat par la Mission Locale, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation, le Pôle Emploi et le soutien de la ville de Romans, cette 6° édition a connu un vrai succès à l'instar des années précédentes. Plus de 400 visiteurs ont pu rencontrer des employeurs et postuler sur de nombreuses offres d'emploi. Une véritable opportunité pour toutes les personnes en recherche d'alternance. Une préparation au forum était proposée aux jeunes afin d'optimiser ce rendez-vous.











SEPTEMBRE

28/09. DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

• Poursuite de« BTP Time », action de sensibilisation aux métiers du bâtiment. Cette initiative est portée par la Mission Locale, Le GEIO BTP et la MEEF. Les personnes intéressées ont pu bénéficier d'une journée d'immersion en entreprise, de la visite d'un chantier, d'informations relatives à ces métiers afin d'explorer de nouvelles pistes d'emploi ou de formation.





OCTOBRE

09/10. ENQUÊTE DE SATISFACTION



• Durant 2 mois, le réseau des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes a procédé à une enquête qualité concernant les services des Missions Locales. Notre Mission Locale s'est engagée et a donné la possibilité à chaque jeune qui le souhaitait d'exprimer ses attentes. Cela afin de répondre au mieux aux besoins exprimés et ainsi faire évoluer nos services. Plus de 320 réponses collectées pour notre Mission locale et 8 000 au niveau régional.

NOVEMBRE

20 et 21/11. PARTENARIAT AVEC L'ADMR



• Le service à la personne recrute. En collaboration avec la Fédération des ADMR de la Drôme, une présentation des métiers et des postes proposés s'est déroulée sur nos 2 espaces de Romans et Saint-Vallier. À l'issue de cette information, les personnes présentes ont été reçues lors d'un entretien d'embauche. Une dizaine de ces jeunes ont ainsi signé un contrat de travail avec cette structure.

DÉCEMBRE

05/12. CONVENTION DE PARTENARIAT MISSION LOCALE ET MEEF



• Signature d'une convention de partenariat entre la Mission Locale et la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation. Celle-ci décline les axes de travail et les actions menés notamment sur le dispositif de la Garantie Jeunes : animation d'ateliers autour de la connaissance du marché du travail et du territoire, visites d'entreprises pour les jeunes, appui à la connaissance des secteurs d'activité...

07 et 14/12. RECRUTEMENT **GENDARMERIE**



• La Gendarmerie propose chaque année des centaines de postes pour des jeunes avec ou sans diplôme. En collaboration avec Pôle Emploi, la Mission Locale organise plusieurs sessions d'information chaque année sur nos 2 Espaces. Des professionnels présents pour informer sur les métiers et les modalités de

CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

2644 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2017 DONT 1021 JEUNES EN 1ER ACCUEIL

Si avec 2644 jeunes accompagnés et 1021 jeunes en premier accueil en 2017, notre Mission Locale représente le plus gros volume d'activité du département, nous pouvons constater une diminution de près de 10% du public en suivi et de 3% pour les nouveaux entrants, un ralentissement qui se confirme dans les mêmes proportions aussi bien au niveau départemental que régional.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution de nos moyens d'intervention sur l'activité socle de notre Mission Locale (Hors Garantie Jeunes) avec des portefeuilles de jeunes en suivi qui augmentent pour les conseillers [237 jeunes par équivalent temps plein].

Dans le même temps, nous avons développé nos services à distance, et nous enregistrons une augmentation très importante des jeunes en contact. Avec 6347 jeunes en contact cette année, soit une hausse de 17%, nous avons renforcé leur mobilisation sur nos opérations de recrutement ou sur les diverses manifestations auxquelles nous participons ou organisons sur notre territoire.

Pour les jeunes rencontrant le plus de difficulté d'insertion professionnelle, nos équipes ont pu s'appuyer sur les dispositifs d'accompagnement renforcé comme la Garantie Jeunes et le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA). Ces prestations d'accompagnement spécifiques ont concerné 830 jeunes en 2017.

ACTIVITÉ PAR TERRITOIRE EN 2017

	Nbre de jeunes accompagnés	Nbre de jeunes 1er accueil
Valence Romans Agglo	1457	552
Comm. de Communes Porte DrômArdèche	713	271
Arche Agglo	350	141
Comm. de Communes Royans Vercors	124	57
TOTAL	2644	1021

TYPOLOGIE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2017

	Jeunes ac- compagnés	Part	Dont 1ers	Part
Hommes	1269	48,0%	484	47,4%
Femmes	1375	52,0%	538	52,6%
16/17 ans	151	5,7%	201	19,7%
18/25 ans	2332	88,2%	821	80,3%
26 ans et plus	161	6,1%	0	0,0%
Niveau IV et plus	1146	43,3%	517	50,6%
Niveau V	937	35,4%	302	29,5%
Niveau Vbis et VI	561	21,2%	203	19,9%
TOTAL	2 644		1022	

JEUNES ACCOMPAGNÉS SUR LES PRINCIPALES COMMUNES

	Nbre de jeunes en contact	Nbre de jeunes accompagnés
Romans	1901	801
Saint-Vallier	283	118
Bourg-de Péage	430	200
Tain l'Hermitage	236	94
Saint-Rambert d'Albon	294	122
Saint-Donat sur l'Herbasse	171	70
Saint-Jean en Royans	112	45

FOCUS

6 347
JEUNES EN CONTACT
EN 2017 (+ 17%.)

1^{RE} DEMANDE DU JEUNE

	Part
oi et alternance 10 078	83,9%
et professionnel 720	6,0%
Formation 697	5,8%
tiques sociales 515	4,3%

830
JEUNES ONT
BÉNÉFICIÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
RENFORCÉ EN 2017

ENVIRONNEMENT DU JEUNE

	2017	Part
Part des jeunes en logement précaire	239	9,0%
Part des jeunes avec le permis B	1198	45,3%
Part des jeunes avec un véhicule	1088	41,1%
Nbre de jeunes ayant une couverture sociale	2 640	99,8%

7

LE PARCOURS CONTRACTUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Depuis 2017, le PACEA constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, déployé par les Missions Locales.

Quels jeunes peuvent bénéficier du PACEA?

- Tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus ;
- prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.

Avant toute entrée en PACEA, un diagnostic approfondi permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat avec la Mission locale.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mais consécutifs.

À l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune et peuvent être assorties d'un ou de plusieurs objectifs.

Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

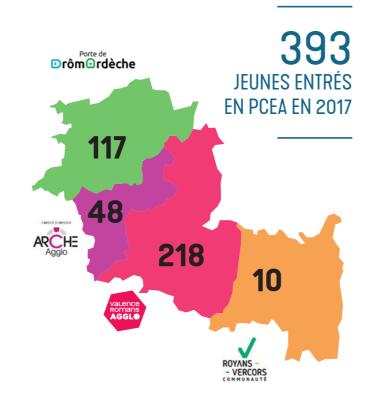
Au moment de l'entrée du jeune en PACEA, puis à chaque renouvellement du parcours il est possible soit :

- d'ouvrir une nouvelle phase du PACEA, dont le conseiller détermine la durée prévisionnelle,
- soit d'ouvrir d'une phase correspondant à la Garantie Jeunes, qui obéit alors aux règles de durée et de déroulement de la Garantie Jeunes.

Les motifs de sortie du PACEA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Lorsque son bénéficiaire atteint son vingt-sixième anniversaire;
- La demande expresse de son bénéficiaire ;
- En cas de manquement du bénéficiaire à ses engagements contractuels :
- Lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise;
- Au terme des 24 mois d'accompagnement.









L'allocation PACEA

L'article R5131-13 du Code du travail prévoit la possibilité d'accorder à un jeune intégrant un PACEA, en fonction de sa situation et de ses besoins, le bénéfice d'une allocation qui est destinée à soutenir ponctuellement sa démarche d'insertion vers et dans l'emploi et l'autonomie et en fonction des actions dans lesquelles il est engagé.

Elle peut être versée pendant les périodes durant lesquelles le bénéficiaire ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

L'allocation PACEA n'est pas un revenu de subsistance. De ce fait, le versement de l'allocation n'est pas automatique. Il tient compte également de l'enveloppe d'allocation mise à disposition de chaque Mission Locale.

En 2017 nous avons réalisé 393 entrées en PACEA dont 160 entrées en Garantie Jeunes.

I a Garantie Jeunes

La Mission locale met en œuvre la Garantie Jeunes depuis septembre 2015.

C'est est un dispositif d'État destiné à aider les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.



199 JEUNES HOMMES



395
JEUNES ENTRÉS EN
GARANTIE JEUNES
DEPUIS SEPT. 2015

LE PUBLIC PRIORITAIRE DE LA GARANTIE JEUNES EST CONSTITUÉ DE :

- jeunes de 18 à 25 ans révolus (quel que soit le niveau de diplôme),
- NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation),
- avec des ressources ne dépassant pas un certain plafond [484 \pounds par mois].

L'AUTONOMIE PAR L'EMPLOI

C'est la multiplication des mises en situations professionnelles qui vont permettre au jeune de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel, ou encore d'initier une démarche de recrutement.

La Mission Locale s'engage à appuyer le jeune dans sa recherche d'expériences d'emploi que ce soit par le biais de stages, ou de contrats de travail.

Un objectif : placer le jeune au minimum 4 mois en situation professionnelle sur les 12 mois de son accompagnement renforcé.

L'APPORT DU COLLECTIE

Les jeunes sont réunis à la Mission Locale **en collectif et de manière intensive pendant 6 semaines**.

Cela leur permet de s'approprier les règles et les codes comportementaux qui régissent une organisation de travail et la relation salariée. Cela implique également que le jeune s'investisse au quotidien.

UNE GARANTIE DE RESSOURCES:

Le jeune peut bénéficier d'une allocation forfaitaire mensuelle d'un montant de **484** € pendant son année d'accompagnement.

NIVEAU 3+

NIVEAU 4

NIVEAU 5

NIVEAU 5 BIS

1 NIVEAU 6

NIVEAU DES JEUNES ENTRÉS EN GARANTIE JEUNES EN 2017

9

OFFRES DE SERVICE ET RÉSULTATS 2017

1/ACCOMPAGNEMENT

Accompagner chaque jeune et construire avec lui un parcours adapté, nécessite une prise en compte globale des problématiques que celui-ci peut rencontrer et qui bien souvent peuvent freiner et faire obstacle à son accès à une insertion professionnelle et sociale. Autour de différentes thématiques, la Mission Locale propose : un accompagnement, des actions, des outils, pour permettre de lever ces obstacles et ainsi favoriser les réus-

L'Accueil, la Mobilité, l'Insertion, la Santé, la Vie Quotidienne / Citoyenneté, et l'Accompagnement Renforcé permettent aux jeunes d'intégrer des dispositifs spécifiques et ainsi de bénéficier d'un suivi personnalisé et intensif.

3 DISPOSITIFS: PACEA, GJ, PPAE

393 entrées en PACEA

160 entrées en Garantie Jeunes

227 entrées en PPAE

2 / FORMATION

Accompagner les jeunes dans leur accès à l'emploi, c'est pour une partie d'entre eux, les aider à définir des étapes afin de construire un plan d'action réaliste et cohérent pour la construction de leur projet. Parmi ces étapes possibles : le choix d'une Orientation Professionnelle et l'Accès à la Formation.

L'Orientation est une étape clé dans la mise en œuvre d'un projet de formation. Elle nécessite d'être accompagnée par le conseil et mobilise les outils d'aide à la définition de projet.

• Découverte des métiers et élargissement des choix professionnels,

10

- Identification des centres d'intérêts, motivations, contraintes, compétences transférables.
- Informations sur les secteurs d'activités et les métiers porteurs
- Périodes d'immersion en entreprise afin de confronter le projet visé et sa réalité en entreprise.

Le conseiller mobilise en fonction de chaque jeune les outils les mieux adaptés à son besoin et à ses objectifs.

L'Accès à la Formation nécessite que le projet professionnel soit validé en amont ; La recherche de la formation, adaptée au projet, se fait en concertation avec le jeune qui reste acteur des ses choix. Le conseiller identifie les obstacles dans la mise en œuvre concrète du projet (difficultés financières, mobilité ...). La levée de ces freins conditionne l'entrée en formation et surtout le bon déroulement de celle-ci.

Le conseiller accompagne la personne tout au long de son parcours de formation (en amont, pendant et à la sortie).

5 premiers domaines de formation les plus demandés

- Service à la personne et à la collectivité : 120 demandes (27,3%)
- Santé: 98 demandes [22.3%]
- Commerce, vente et grande distribution : 79 demandes (18%.)
- Famille non définie : 76 demandes (17.3%)
- Hôtel. Restaurant, Tourisme, loisirs et animation : 67 demandes (15,7%)

L'ACTIVITÉ FORMATION				
	TOTAL	Part		
ACTION EN AMONT D'UNE QUALIFICATION	59			
Dont Compétences Premières	54	91,5%		
Dont EPIDE	3	5,1%		
Dont École de la 2º Chance	2	3,4%		
ACCÈS À LA QUALIFICATION	131			
Dont actions financées par le Conseil Régional	60	45,8%		
Dont actions financées par Pôle Emploi	34	26,0%		
Dont autres financements	37	28,2%		
FORMATION DANS LE CADRE DES EMPLOIS D'AVENIR (EAV)	47			
TOTAL ACCÈS À LA FORMATION	237			

3 / ENTREPRISE

L'accès à l'emploi des jeunes est conditionné par la volonté des employeurs à leur ouvrir leurs portes; œuvrer pour une meilleure connaissance mutuelle jeunes/entreprises c'est favoriser le rapprochement de la demande des jeunes et des besoins des entreprises : la Mission Locale décline une offre de service en direction :

Des jeunes

- Préparation aux techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'em-
- Accompagnement intensif à la recherche d'emploi, mise en relation avec des employeurs,
- Informations sur les mesures, contrats.
- Aide à la recherche de périodes d'immersion et stages en entreprises.

Des entreprises

- Aide à la définition des besoins et recueil de l'offre d'emploi, recherche de profils
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'emploi,
- Mise en œuvre et signatures des contrats aidés, stages.
- Session de pré recrutement.

La Mission Locale se mobilise pour le territoire : organisation et participation aux forums (alternance, métiers de la défense et de la sécurité, saisonnalité, emplois saisonniers...).

Nbre de jeunes accédant à un emploi dans l'année	Dont Emploi Durable	Nombre de jeunes accédant à l'alternance	Dont Contrat appren- tissage	Nombre d'entrées en CUI marchands	Nombre d'entrées en CUI non marchands
738	327	70	62	15	45

CONTRATS DE TRAVAIL PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	Part
Industrie	18,8%
Commerce, Vente, Grande Distribution	18,5%
Service à La Personne et à La Collectivité	17,0%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs, Animation	15,7%
Agriculture, Pêche, Espaces Naturels et Espaces Verts	7,9%

FOCUS

738 **JEUNES SUIVIS** ONT PU ACCÉDER À UN EMPLOI EN 2017

439 **ENTREPRISES PARTENAIRES**

451 **STAGES EN ENTREPRISE EFFECTUÉS** PAR DES JEUNES **ACCOMPAGNÉS** EN 2017

11

Les jeunes sont l'avenir de nos territoires, ensemble accompagnons-les!



Restons connectés!

Au service de tous la Mission Locale s'engage pour une meilleure information auprès de ses différents publics. Jeunes, entreprises, partenaires et élus du territoire : retrouvez toute l'actualité, nos offres d'emploi, nos fiches territoires...

NEWSLETTER TRIMESTRIELLE: abonnez-vous!

 $\textbf{INTERNET}: \\ \textbf{ml-romans@missionlocaleromans.com} \ ou \ \textbf{ml-stvallier@missionlocaleromans.com}$



C'est nouveau : toutes nos actus en ligne en temps réel!

AVEC LE SOUTIEN DE :









agence-agathe.com















ROMANS (siège): 30 bd Rémy Roure - 26100 Romans-sur-lsère Tél.: 04 75 70 79 41 - Ligne directe jeunes: 04 75 70 79 40 ml-romans@missionlocaleromans.com

SAINT-VALLIER : 3 avenue de Quebec - 26240 Saint-Vallier Tél. : 04 75 23 42 66 ml-stvallier@missionlocaleromans.com